



Communiqué de presse

Vacances d'été : quelques conseils pour profiter de la baignade en toute sécurité

Sursee, le 15 juillet 2010

C'est l'été ! Les familles partent en vacances à la mer avec leurs petites têtes blondes. Ou bien elles restent en Suisse et investissent les magnifiques lacs et les fleuves pour s'adonner au jeu, à la baignade et aux sports nautiques. Malheureusement, ce merveilleux rafraîchissement peut vite devenir synonyme de danger. En particulier pour les plus petits qui ne savent pas encore nager. Mais la plupart du temps, la noyade peut être évitée. Veuillez lire attentivement les informations essentielles fournies par la Société Suisse de Sauvetage SSS.

D'après une récente étude de la SSS, réalisée en partenariat avec le Bureau de prévention des accidents (bpa) et la SUVA, la plupart des noyades impliquant des enfants surviennent au cours de jeux au bord de l'eau et lors de chutes non-intentionnelles dans l'eau. Dans la majorité des cas, les accidents sont dus à un défaut ou à une absence de surveillance de la part des adultes.

Voilà quelques conseils qui vous permettront de passer un été sans nuage. La Société Suisse de Sauvetage SSS vous invite à prendre connaissance des recommandations suivantes :

- Habituez votre enfant le plus tôt possible aux joies aquatiques, en lui proposant des jeux encadrés et surveillés.
- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance. Si vous souhaitez prendre un peu de temps pour vous, mettez-vous d'accord avec un autre adulte afin qu'il veille sur votre enfant.
- Quand ils sont au bord de l'eau, les jeunes enfants qui ne savent pas encore nager doivent porter des flotteurs, par exemple des brassards. Ceci au cas où ils viendraient à tomber à l'eau malgré les précautions prises par les parents (un court instant d'inattention suffit).
- Les flotteurs ne sont cependant adaptés aux eaux profondes. En effet, ils ne garantissent pas une sécurité à 100 %. Il est beaucoup plus judicieux d'apprendre à nager aux enfants, et ce le plus tôt possible. Savoir nager est la meilleure prévention contre la noyade.
- Si votre enfant est introuvable, cherchez-le en commençant par inspecter les points d'eau (bassin, rivière, étang, bassine d'eau, piscine gonflable, etc.). Si votre enfant est tombé à l'eau, vous disposez de très peu de temps pour l'aider (quelques minutes). Une profondeur réduite, quelques centimètres d'eau, représentent déjà un danger pour un enfant en bas âge.
- Veillez à ce que les bassins ou les piscines privées soient équipés d'installations de sécurité adaptées (par ex. une clôture), qui pourront protéger les jeunes enfants contre leur soif innée de découverte. Les portes d'accès doivent être munies d'une fermeture et d'un blocage automatiques.

(Suite page 2)

Projet des enfants en âge préscolaire de la SSS

Pour prévenir les noyades impliquant les enfants, la SSS a mis sur pied en 2006 le projet des enfants en âge préscolaire « L'eau et moi ». Des nageurs sauveteurs spécialement formés interviennent auprès des petits du jardin d'enfants, pour leur inculquer, de manière ludique, les réflexes de sécurité à adopter dans et autour de l'eau.

www.leau-et-moi.ch

Informations et illustrations :

Prisca Wolfensberger, porte-parole, téléphone 079 680 20 38, p.wolfensberger@sss.ch

La Société de Sauvetage Suisse SSS est la plus grande organisation de sécurité aquatique de Suisse. Reconnue d'utilité publique par le label ZEWO, cette organisation humanitaire œuvre à la prévention des accidents et au sauvetage dans toutes les situations de détresse, en particulier dans les eaux dormantes et courantes. Avec ses 27 500 membres bénévoles, répartis dans toutes les régions, elle intervient dans la lignée de la Croix Rouge et promeut les sports collectifs et le travail des jeunes.